

Description d'une nouvelle espèce africaine

DU GENRE *DYSCHIRIUS*

(COL. *CARABIDAE*)

PAR

P. DE BASILEWSKY

Dyschirius Andrewesi n. sp.

Long. : 3 mm.

D'un brun-rouge luisant, plus clair sur la tête et le pronotum, sans aucun reflet métallique. Antennes et palpes d'un testacé clair. Pattes brunâtres.

Tête assez grande, rétrécie derrière les yeux ; ceux-ci noirs, un peu saillants. Clypeus pourvu d'une petite dent aigue. Vertex presque lisse. Avant dernier article des palpes maxillaires plus long et plus gros que le dernier. Antennes courtes, aux articles grêles, très nettement séparés les uns des autres.

Pronotum graduellement élargi d'avant en arrière jusqu'un peu après le milieu, aussi large que long, très convexe, presque lisse, sillon longitudinal médian très marqué. Bord latéral assez large ; bord antérieur très largement sinué au milieu. Base peu échancrée. Angles antérieurs presque droits, légèrement arrondis à l'extrémité. Angles postérieurs largement arrondis.

Elytres ovalaires, arrondis à l'extrémité ; à la base aussi larges que la plus grande largeur du pronotum ; épaules saillantes ; côtés régulièrement arrondis. Dessus peu convexe, ponctué-strié ; les stries, au nombre de 7, s'effacent vers l'apex ; strie marginale prolongée au dessus de l'épaule. Point préscutellaire indistinct. Intervalles peu convexes, sans pore pilifère sur le troisième.

Dessous plus clair ; légèrement ridé-ponctué. Tibias antérieurs légèrement échancrés au côté interne, munis à la pointe d'un éperon surmonté d'une petite dent obtuse, bien nette.

Congo belge : Léopoldville (coll. mea).

Je dédie amicalement cette espèce à M. H. E. ANDREWES, de Londres, l'éminent spécialiste des *Carabidae* orientaux.

C'est la seconde espèce de *Dyschirius* connue du Congo belge, la première étant le *D. congoensis* ROUSSEAU (*Ann. Soc. Ent. Belg.* XLIX, 1905, p. 202). De cette dernière, elle se distingue facilement par les caractères suivants. La coloration du *D. Andrewesi* est autre : pas de reflets verdâtres, corselet moins foncé que les élytres. Corselet pas plus large que long, sillon médian très marqué, bord latéral plus large. Sculpture des élytres différant de celle du *D. congoensis* par les points suivants : toutes les stries effacées à l'extrémité, strie marginale prolongée au dessus de l'épaule, point préscutellaire invisible, pas de pores pilifères. Tibias antérieurs autrement conformés.

L'Instinct et l'Intelligence chez les Hyménoptères

XIII. — L'Abstraction

(3^e NOTE)

PAR

L. VERLAINE

Depuis une bonne dizaine d'années on se préoccupe beaucoup de savoir si les bêtes se guident exclusivement d'après des notions relatives dans leurs interactions avec le milieu, ou bien si elles sont capables d'acquérir des connaissances absolues.

Un animal dressé à choisir la plus claire de deux surfaces identiques, prend immédiatement une surface plus claire encore, quand on la lui offre en même temps que celle à laquelle il a été dressé, il prouve ainsi qu'il se guidait d'après la notion relative du plus clair, et nullement d'après un certain degré de clarté connu absolument. Il en est de même lorsqu'on fait l'expérience inverse, le dressage devant conduire au choix du plus sombre.

Tous les animaux questionnés se sont au moins partiellement comportés de la sorte, dans les études faites sur la discrimination des clartés des couleurs composées de deux qualités mélangées à divers degrés, des grandeurs, des distances, du poids des objets, de la durée des sons ou des intervalles séparant deux sons.

D'une manière générale, on a cru pouvoir se fonder sur le résultat de cet unique essai imposé après un dressage spécial, pour affirmer que la bête ignore l'absolu, — la connaissance d'une clarté précise et appréciée indépendamment de toute comparaison étant considérée comme un processus mental beaucoup supérieur à la connaissance d'une relation entre deux clartés différentes.